

PARTICIPATION, INTÉRESSEMENT ET ÉPARGNE SALARIALE DE 2006 À 2009 : RÉVISION DES SÉRIES STATISTIQUES

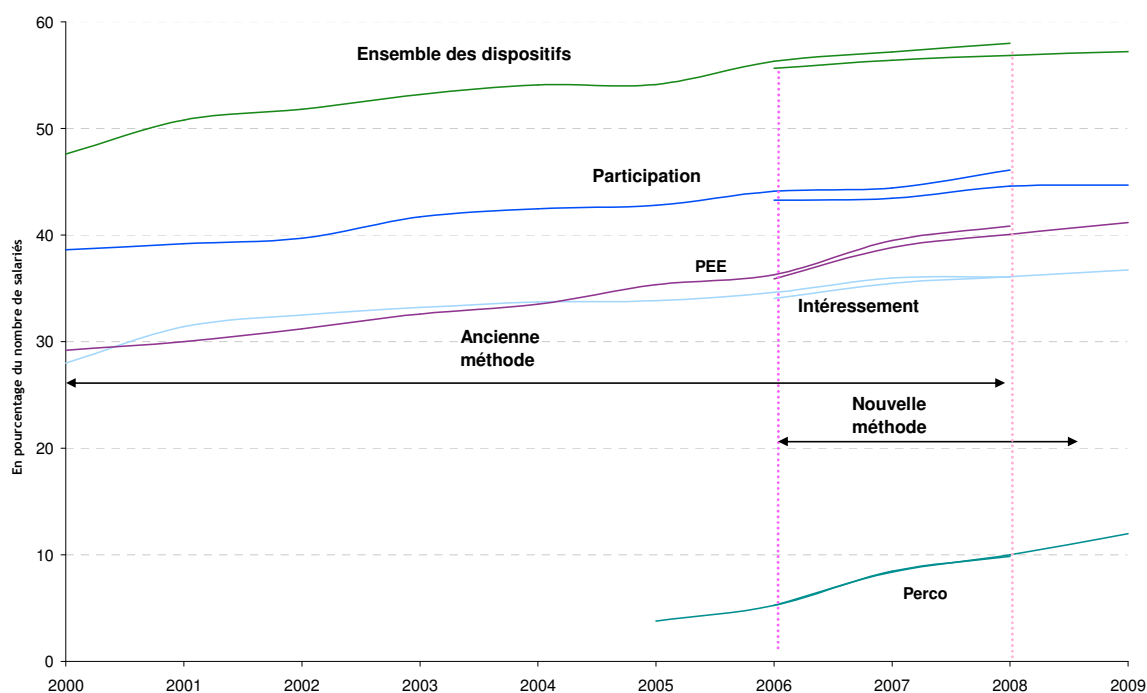
Les séries statistiques issues des enquêtes Pipa (participation, intéressement, plans d'épargne et actionnariat des salariés) 2007 à 2009 et portant sur les exercices comptables 2006 à 2008 ont été révisées.

La méthode de pondération des enquêtes Acemo a en effet été revue en 2010. Les enquêtes sont désormais calées sur des données externes de meilleure qualité, ce qui permet d'obtenir une meilleure représentativité, ainsi qu'une meilleure cohérence avec d'autres sources statistiques disponibles. Les données de calage sont calculées à partir des effectifs salariés issus des estimations d'emploi de l'Insee (restreints au champ Acemo), et d'une structure par taille d'entreprise et secteur d'activité plus détaillée obtenue par une exploitation structurelle du dernier fichier disponible des Déclarations annuelles de données sociales (DADS) de l'Insee.

Ce changement de pondérations, appliqué à partir de la collecte de l'enquête Pipa en 2010 (exercice comptable 2009) et rétrospectivement en 2008, 2007 et 2006, a pour principal effet de réviser à la hausse le poids des plus petites entreprises (moins de 50 salariés) dans le champ de l'enquête. Cette révision peut modifier légèrement certains indicateurs, et notamment ceux dont la variabilité par taille d'entreprise ou par secteur d'activité est importante (taux d'accès à la participation et à l'épargne salariale par exemple).

Pour les années de collecte 2007 et 2008, les séries par secteur d'activité ont été réropolées selon la nomenclature d'activités française révision 2 (NAF rév. 2, 2008) qui s'est substituée à la NAF rév. 1 et a été utilisée dans les enquêtes Acemo à partir de la collecte 2009. Les secteurs d'activité sont présentés au niveau A17 de la nouvelle nomenclature (NES16 dans les anciennes séries).

Part des salariés ayant accès à un dispositif de participation, d'intéressement ou d'épargne salariale de 2000 à 2009



Lecture : en 2009, 41,2 % des salariés ont accès à un PEE ; ils étaient 40,1 % dans ce cas en 2008 (estimation obtenue à partir de la nouvelle méthode, 40,8 % selon l'ancienne méthode).

Champ : ensemble des entreprises du secteur marchand non agricole, hors intérim et secteur domestique.

Source : Dares, enquêtes Acemo-Pipa et Acemo-TPE.